

# ENSEIGNANTS et ARTISTES



## LE SNEA-UNSA VOUS SOUTIENT

Le Syndicat National des Enseignants et Artistes SNEA-UNSA vous soutient tout au long de votre vie professionnelle, dans votre établissement en portant des revendications claires pour :

- **Maintenir** le Service Public de l'enseignement artistique spécialisé,
- **Lutter** contre la précarité croissante des enseignants,
- **Faire respecter** le statut d'enseignant spécialisé dans la Fonction publique territoriale (organisation du travail sur la base du calendrier scolaire et universitaire),
- **Revenir** à un recrutement statutaire simplifié (transformation des diplômes d'État -DE- et certificats d'aptitude -CA- en concours pour une inscription initiale sur la liste d'aptitude),
- **Clarifier** les missions de l'enseignement spécialisé pour stopper toute confusion avec la filière Animation,
- **Maintenir et développer** des structures de diffusion permanentes (orchestres - chœurs - ballets).

**Avec le SNEA-UNSA, l'UNSA Territoriaux porte ces revendications dans les instances de dialogue social, pour améliorer les conditions de travail et défendre les métiers et les préoccupations des enseignants artistiques.**

### UNISSONS NOS VOIX !

[www.snea.net](http://www.snea.net)

01 42 76 71 42

<https://www.facebook.com/snea.unsa>

